



LYSTER



AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL EN TEMPS DE COVID-19

À toute personne intéressée :

AVIS PUBLIC vous est donné, par la soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lyster :

QUE la municipalité doit permettre la présence du public lors des séances du conseil ;

QUE pour être en mesure d'accepter la présence du public dans le respect des mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes, la municipalité ne peut tenir ses séances à l'endroit habituel ;

QUE la municipalité informe sa population que le conseil municipal va siéger à la **SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB**, 114 rue Isabelle, Lyster, pour la prochaine séance du **5 octobre 2020, à compter de 20h** ;

QUE le public sera admis au cours de cette séance.

Donné à Lyster, le 1^{er} octobre 2020.

Suzy Côté

Directrice générale et secrétaire-trésorière